

PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION DE L'AVEYRON

En faveur des enfants de moins de 12 ans présentant un risque de trouble du neuro-développement

- **REPÉRER** le développement inhabituel chez l'enfant
- **ACCOMPAGNER** le parcours diagnostic
- **COORDONNER** la mise en place de soins



REPÉRER ET PRENDRE EN CHARGE LES TND* CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS

La plateforme de coordination et d'orientation (PCO) permet **d'accompagner les professionnels de santé et les familles** dans l'ensemble des démarches qui permettent de **préciser le diagnostic et de proposer des accompagnements adaptés** en coordination avec un réseau de professionnels spécialisés.

GUICHET UNIQUE

La plateforme de coordination et d'orientation fonctionne comme un guichet unique auquel le médecin référent pourra adresser les enfants présentant des risques de TND.

PARCOURS REMBOURSÉ A 100 %

L'ensemble des bilans et des interventions précoces réalisés par les professionnels en établissement sanitaires et sociaux et par les libéraux seront pris en charge par l'assurance maladie.

INFORMATIONS AUX MÉDECINS

Des séquences d'information au neuro-développement, aux outils de suivi du développement habituel de l'enfant ainsi qu'au repérage des signes d'alerte TND seront proposées aux professionnels de santé.

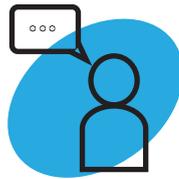
SUIVI PLURIDISCIPLINAIRE

Le parcours de soin s'appuie sur l'intervention des professionnels paramédicaux : psychomotriciens, psychologues, ergothérapeutes, orthophonistes, orthoptistes et kinésithérapeutes.

LIEN AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

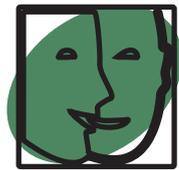
Mettre en place les aménagements scolaires adaptés et réalisables dans le collectif de la classe.

Les interventions prévues au titre du parcours nécessitent un dialogue et une coordination entre la famille, les professionnels de l'Éducation nationale, et les professionnels mobilisés autour de l'enfant.



Troubles de la communication

Dysphasie : troubles du langage, de la parole, de la fluence, de la pragmatique, de la communication non-précisée



Troubles du développement intellectuel

Déficience intellectuelle légère, modérée, sévère, profonde. Retard global de développement



Troubles de l'attention /hyperactivité

Incapacité à maintenir son attention, à terminer une tâche, agitation incessante, impulsivité



Troubles du spectre de l'autisme

Déficit persistant de la communication et des interactions sociales, caractère restreint et répétitif des comportements



Troubles spécifiques des apprentissages

Dyscalculie (en mathématiques), dysorthographe (en écriture), dyslexie (en lecture) avec sévérité légère, modérée ou sévère



Troubles du développement moteurs

Troubles transitoires, troubles moteurs ou vocaux, TIC syndrome de la tourette, trouble du développement et de la coordination

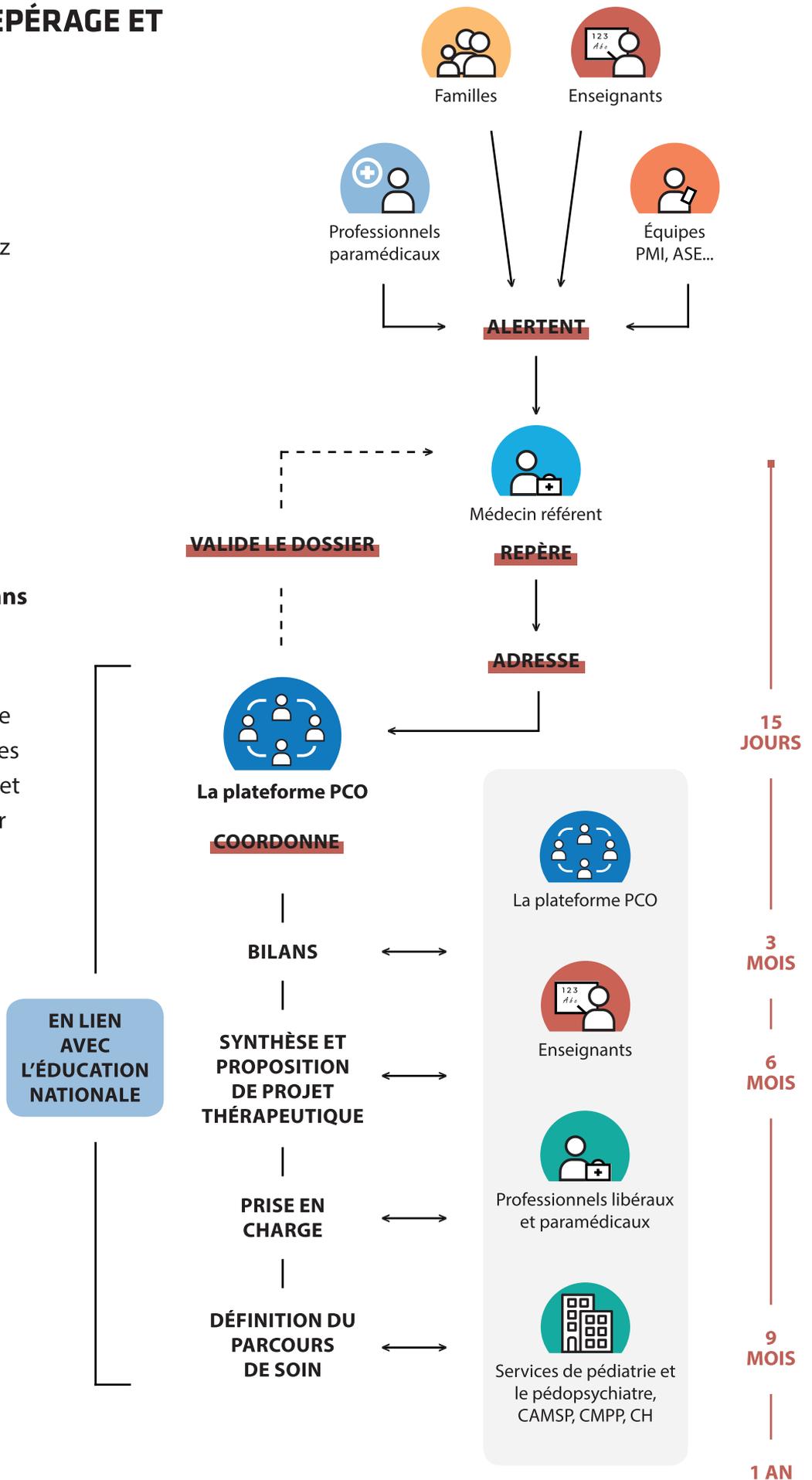
* Troubles neuro-développementaux

LE PARCOURS DE REPÉRAGE ET D'INTERVENTION

Le médecin référent (médecin traitant, pédiatre, médecin PMI, médecin scolaire, ...) détecte chez un enfant de moins de 12ans des signes évoquant un TND. Il adresse alors à la plateforme PCO ses observations et ses recommandations à l'aide des livrets de repérage spécifiques :

- Livret de repérage pour les enfants de moins de 7 ans
- Livret de repérage de 7 à 12 ans

La plateforme valide le dossier de l'enfant, organise la réalisation des bilans nécessaires au diagnostic et coordonne la prise en charge par les professionnels de santé.



La plateforme PCO est composée d'une équipe pluridisciplinaire : Médecins coordonnateurs, Coordonnatrices de Parcours, secrétaires, Infirmière Puéricultrice, Educatrice de Jeunes Enfants, Psychologue, Orthophoniste et Psychomotricienne.



Un Projet Multi Partenarial



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aveyron



Avec la participation de la
CPTS Centre Aveyron et du
CPTS POSAVI



plateformetnd12@pep12.fr



05 65 68 24 96



CMPP de Rodez
6 avenue de l'Europe, 12000 Rodez

Scannez le QR Code pour télécharger le livret de repérage spécifique :

- aux enfants de moins de 7 ans présentant un risque de trouble du neurodéveloppement
- aux enfants de 7 à 12 ans présentant un risque de trouble du neurodéveloppement

Plus d'informations : <https://handicap.gouv.fr>



Moins de 7 ans



Entre 7 et 12 ans